

On s'était approché de si près pendant la lutte que l'on se tirait de bord à bord à portée de pistolet. Pour sa part, la Potherie eut son justaucorps tout haché et son tapabord percé d'une balle. Quel plaisir s'il eût pu se montrer à M. de Pontchartrain avec une écharpe au bras !

Deux jours après cette glorieuse rencontre, *le Pélican* faisait naufrage au milieu d'une affreuse tempête. D'Iberville put cependant sauver presque tout son monde et gagner terre. Sur ces entrefaites, *le Palmier*, le *Weespt* et *le Profond* arrivèrent à l'embouchure de la rivière de Sainte-Thérèse. C'était la délivrance. Quelques jours après, le fort Nelson capitulait presque sans coup férir. A son départ de la Rochelle, la Potherie avait reçu ordre de M. Begon d'agir de concert avec d'Iberville dans les entreprises de terre. Lorsque le commandant du fort se rendit, il envoya un ministre écossais pour parlementer. La Potherie voulut servir d'interprète, mais il y perdit son latin avec le ministre qui pouvait à peine décliner *Musa*.

L'escadre appareilla le 24 septembre pour retourner en France. Le 8 novembre, elle était à Belle-Isle, où on dirigea sur l'hôpital de Port-Louis les malades de l'expédition. Le désarmement se fit à la Rochelle, et la Potherie prit le chemin de Versailles. "Grâces au Seigneur, écrivait-il alors, je sors du plus affreux pays du monde. Je ne crois pas que l'on m'y rattrape, moi surtout qui suis né sous la zone torride. Il est juste que chacun fusse son novice."

"*Hic labor extremus, longurum haec meta viarum.*"

II

Le premier mai 1698, la Potherie, était nommé contrôleur général de la marine et des fortifications au Canada.¹ Après neuf mois de séjour à la cour,² ce créole des pays torrides, parent d'un ministre en faveur, dut donc s'embarquer pour les régions du nord, pour y vivre au milieu des peuplades sauvages, dans l'exercice d'un modeste emploi.

C'est lui qui, vraisemblablement, apporta à Québec, dans l'été de 1698, la nouvelle de la conclusion du traité de paix de Ryswick.³

La charge que venait exercer la Potherie était nouvelle dans la colonie, et il semble qu'elle fut créée tout exprès pour lui. Ses devoirs consistaient à inspecter le service administratif des troupes de la marine stationnées dans le pays. Il avait encore pour mission de surveiller et de vérifier les opérations des officiers chargés des travaux du gouvernement, et la comptabilité de toutes sortes.

¹ *Journal de Doublet*, p. 143. Note de M. Bréard.

² *Hist. Am. sept.*, vol. I, lettre x.

³ Le 15 septembre 1698, le Conseil supérieur de Québec assistait en corps à la cathédrale au *Te Deum* qui fut chanté en actions de grâce pour la conclusion du traité de Ryswick.